

# L'ORDRE DU LIEVRE

## Un ordre satirique en 1831 – 1914 - 1940

J.L. Dengis

Résumé – Les guerres et les troubles révolutionnaires ont toujours entraîné de l'instabilité, engendré des craintes et des peurs. L'occasion est ici saisie de commenter l'Ordre du Lièvre qui « récompensait » les sans-courages et les poltrons qui fuyaient les événements. Il fut décerné à trois reprises : lors de la révolution belge de 1830, lors du bombardement d'Anvers en 1914 et lors de l'invasion allemande en 1940. Cet Ordre satirique fut décerné aux fuyards qu'ils soient civils ou militaires, politiciens ou simples citoyens.

L'Ordre du Lièvre fut, à plusieurs reprises, un sujet d'étude et de commentaires ; la bibliographie à ce sujet est relativement peu abondante et, pourtant, tout n'a pas encore été dit ou écrit. Parmi les documents quelques-uns sont d'un intérêt manifeste ; d'autres, par contre, ne sont que la copie adaptée voire servile d'un sujet déjà traité par un autre rédacteur. Dès le départ, nous nous heurtons à un obstacle majeur : l'absence d'archives. Il faut donc s'en référer à des sources secondaires, à des fonds d'éditeurs, à des lithogravures satiriques, des pamphlets qu'il convient d'interpréter pour en restituer tout le sens dans le cadre historique ou, enfin, à quelques rares témoignages individuels.

Cet Ordre belge non officiel et caricatural voulait « récompenser » les personnes de peu de courage qui, prenant leurs jambes à leur cou fuyaient les théâtres d'opérations lors des conflits armés. Il apparut pour la première fois en 1831 à l'occasion du bombardement hollandais sur la ville d'Anvers en 1830. Une première décoration fut alors émise ; une seconde fut également forgée en 1832. Il réapparut en 1914 à l'occasion du bombardement allemand d'Anvers. Enfin, la dernière manifestation de cet « *Ordre* » date de 1940 avec l'invasion allemande et la Seconde Guerre mondiale.

Qui dit « Ordre » implique la remise d'une décoration composée de deux éléments : un bijou (généralement qualifié, à tort, de médaille) et un ruban ainsi que la remise d'un diplôme ou d'un brevet au récipiendaire. Dans les différentes publications, les auteurs se sont essentiellement centrés sur la description et les commentaires concernant le bijou ; avec plus ou moins de bonheur, la décoration était replacée dans un contexte historique. Pourtant bijou, ruban et diplôme doivent constituer un tout indissociable dont les observations, analyses et commentaires se complètent ou s'épaulent. Faute d'appliquer rigoureusement ce principe, l'auteur perd alors le fil conducteur et est, parfois, amené à proposer des conclusions erronées.

Le travail ci-dessous veut commenter et décrire cette manifestation sociale d'indignité dans son contexte historique en y incluant tous les paramètres évoqués ci-avant, complétés des observations et références techniques.

### Ordre du Lièvre 1831

Après les journées de septembre 1830 à Bruxelles, l'armée des Pays-Bas se retire à Anvers. La citadelle d'Anvers est commandée par le général néerlandais David Hendrik Chassé qui y dirige le 4<sup>e</sup> grand commandement militaire. Lorsque les révolutionnaires belges prennent la ville à l'issue d'intenses combats le 27 octobre 1830, le général Chassé se réfugie dans la forteresse et, après un échange de tir prolongé, il conclut un cessez-le-feu avec le commandement belge, mais qui n'est pas respecté par les volontaires belges. Dans l'accord de cessez-le-feu, le général Chassé avait prévenu que si les postes hollandais ou la flottille de l'Escaut étaient attaqués, il raserait la ville. Dans la griserie de leurs succès, les assiégeants ne tiennent pas compte de cette lourde menace : ils attaquent les postes hollandais, tirent contre les bateaux et les remparts et s'emparent d'un convoi de vivres et d'un troupeau de bœufs constituant du ravitaillement pour la garnison. Les représailles sont d'une violence inouïe : la citadelle, les forts et la flottille de l'Escaut tonnent à la fois et une grêle d'obus, de bombes et de boulets rouges s'abat pendant sept heures sur la ville, y allumant de nombreux foyers d'incendie, dont le plus spectaculaire et le plus désastreux est celui de l'entrepôt. C'était le duc de Saxe-Weimar, qui en avait

intimé l'ordre, contre l'avis du général Chassé<sup>1</sup>, de faire bombarder la ville depuis la citadelle, le fort de Tête de Flandres et la flottille en rade sur l'Escaut, dirigée par Jan Evert Lewe van Aduard. L'action déclenche un incendie majeur, ravage 230 habitations et coûte la vie à 85 personnes. Afin de se mettre à l'abri des bombardements, de nombreux citoyens dont principalement des Orangistes quittent la ville. La citadelle ne se rend pas et l'armée du Royaume uni des Pays-Bas continue de l'occuper malgré les premières victoires belges lors de la guerre belgo-néerlandaise et la reconnaissance de l'indépendance de la Belgique par les grandes puissances européennes réunies lors de la conférence de Londres de 1830<sup>2</sup>. Le 15<sup>e</sup> Afdeling des forces armées du royaume uni des Pays-Bas défendait alors la citadelle.

La conférence de Londres précisait que la ville d'Anvers était aux mains des Belges mais que la citadelle restait en possession des Hollandais. La campagne des Dix Jours se déroule de 4 au 14 août 1831. En 1831, l'armée hollandaise remporte quelques succès (Hasselt le 8 août et Louvain le 12 août). L'armée française intervient une première fois et raccompagne les Hollandais jusqu'à la frontière. Conformément aux accords de Londres, le roi des Belges Léopold I<sup>er</sup> fait appel à la France qui intervient une seconde fois. Après la capture de navires hollandais dans les ports français et britanniques le 5 novembre 1832, l'armée française du Nord, forte de 70.000 hommes, sous le commandement du maréchal Maurice Étienne Gérard, entre en Belgique le 15 novembre 1832, via Courtrai, Tournai, Mons et Binche avec l'intention de bouter les Hollandais hors du pays. En fin d'année, les Français assiègent la citadelle d'Anvers qui tombe le 23 décembre 1832<sup>3</sup>.

Avant même le début du duel d'artillerie franco-hollandais, de nombreux citoyens avaient fui la ville et n'y étaient revenus qu'avec hésitation après la capitulation du baron Chassé, le 23 décembre 1832.



Illustration 1

Lithographie de la conférence de Londres par Honoré Daumier parue en 1832. De gauche à droite : le Royaume uni des Pays-Bas attaché au poteau, la Prusse (le cheval), l'Autriche (le singe), la Russie (l'ours polaire) piétinant la Pologne, le Royaume-Uni (le renard), la France (le lièvre à effigie de Louis-Philippe I<sup>er</sup>), à droite attaché au poteau : la Belgique (le dindon). A droite, sur le poteau indicateur, la mention BELGIQUE LIBRE BELGHAZI, 2016, illustration 29.

L'historien Louis Wilmet évoquait un arrêté royal du 26 novembre 1832, publié au Moniteur belge du 30, instituant des médailles d'or en trois classes d'une valeur de 100, 75 et 50 florins pour distinguer les efforts des Anversois qui, se protégeant du bombardement, luttèrent contre les incendies.

<sup>1</sup> BELGHAZI, 2016, illustration 17, *Maladie provisoire du général Chassé*. La représentation du diable dans une caricature du général Chassé (responsable du bombardement d'Anvers le 27 octobre 1830) illustre aussi un humour noir et une diabolisation de l'ennemi.

<sup>2</sup> Lors de cette conférence, la Grande Bretagne et la France s'étaient engagées à intervenir si la jeune Belgique était attaquée ou menacée par une autre nation. BELGHAZI, 2016, illustration 29, *La conférence de Londres*.

<sup>3</sup> Pour le résumé des combats et les médailles se référant au siège, voir : BODET Ph., *Médailles et jetons du siège d'Anvers en 1832*, dans *Bulletin du Cercle numismatique du Val de Salm*.

Elle ne fut jamais frappée. L'initiative privée créant la décoration de 1831 pourrait aussi avoir été une réaction aux médailles officielles jamais produites.

C'est à cette époque qu'apparut l'Ordre du Lièvre, une médaille satirique qui d'après une première version raillait les riches commerçants, orangistes pour la plupart, qui fuyaient les destructions et les méthodes expéditives du général Chassé lors du bombardement de 1830 depuis la citadelle.

Plusieurs incidents sérieux avaient pourtant déjà alerté les Anversois avant l'automne 1832 et auraient pu justifier l'existence de l'Ordre du Lièvre dès 1831. Le 1<sup>er</sup> août 1831, le général Chassé avait notifié que les hostilités reprendraient bientôt. Il avait raison puisque c'est le 2 août que l'armée hollandaise pénètre en territoire belge ; elle livrait victorieuse le 8 août le combat de Hasselt, suivi par celui de Louvain. Le 14 août. La première intervention française, oblige les Hollandais à se replier.

Bref, Anversois craignant les bombardements ou militaires déficients à Hasselt et Louvain, l'occasion ne manquait pourtant pas de créer et d'attribuer l'ordre du Lièvre avant 1832.

Une seconde version, que nous récusons, justifierait la frappe de la première médaille de l'Ordre du Lièvre : réjouis par l'apparente défaite de l'armée belge lors de combats de Hasselt et Louvain de 1831, des Orangistes auraient fait frapper une médaille représentant un lièvre en fuite avec la devise « Dieu protège les poltrons ». Les exemplaires datés 1831 pourraient alors renvoyer à la Campagne des Dix-jours. (8 août 1831 et retraite plus ou moins organisée des belges vers Tongres).

Pour tenter une attribution « définitive » de cette médaille de 1831 aux Orangistes, le général en retraite Alexis Eenens [1805-1883] avait expliqué en 1875, soit quelques quarante années après les faits, dans quelles circonstances l'Ordre du Lièvre avait été créé<sup>4</sup>. Il était particulièrement bien informé puisqu'il avait été un acteur des événements de 1831 et 1832. Il attribuait cette médaille aux circonstances de 1830 et aux opposants soutenant la cause néerlandaise<sup>5</sup>. Mais il est de parti pris car le but qu'il poursuivait était de rendre son honneur à l'armée belge qui était critiquée, sans réel fondement semble-t-il, par une partie de l'opinion publique.

Une autre information est à prendre en considération. En effet, l'article 1 du diplôme est assez explicite et confirmerait l'attribution anversoise. La mention « *caves à l'abri de la bombe* » attesterait que notre décoration satirique pourrait être liée aux circonstances liées au bombardement, par mortiers, de la ville en octobre 1830.

En conclusion, nous avons récolté suffisamment de preuves pour oser affirmer que cette décoration au millésime 1831 est bien attribuable au bombardement d'Anvers en 1830. Elle se justifie donc historiquement et elle concerne la fuite des Orangistes face aux dangers liés au bombardement. Il est même probable que le terme « *poltrons* » du revers assimile également tous ces indécis, civils et militaires, qui hésitaient encore quant au choix du parti à soutenir<sup>6</sup>. Mais sans aucune archives, peut-on être aussi catégorique ? Il n'y a que des suspicions et diverses hypothèses plus ou moins bien étayées.



Les protecteurs de  
l'armée belge en 1831 –  
Lithographie de P.C.G. Poelman  
Extrait de *Les*  
*protecteurs désintéressés*  
Archives de la ville de  
Bruxelles  
Illustration 2

<sup>4</sup> EENENS 1875, p. 208-209.

<sup>5</sup> TRIPNAUX, p. 4.

<sup>6</sup> TRIPNAUX, p. 7.

La lecture des phylactères est pleine d'enseignements :

- Léopard Angleterre « *du léopard, tu peux compter sur ma protection tant qu'elle sera utile ..... à mes desseins* »
- Lièvre Belgique « *mes chers alliés, votre soutien m'est nécessaire. Je suis encore un peu étourdi depuis la dernière partie de chasse. J'allais être pris, vous m'avez sauvé. Vos généreux procédés me touchent l'âme* »
- Chien France « *je considère vos intérêts comme les miens propres ; voilà pourquoi je suis accouru à votre aide, avec mes 50000 camarades ..... (en attendant mieux)* »
- Lièvre fuyant « *N'entends-je pas encore le canon de Louvain.* » combat du 12 août 1831
- Étendard blanc « *Armée de la Meuse* » défaite de Hasselt le 8 août 1831.



Médaille de l'Ordre du Lièvre 1831  
Alliage plomb étain coulé – Type sans accent  
Atelier privé Anvers – 37,5 mm.  
Fig. 1



Médaille de l'Ordre du Lièvre 1831<sup>7</sup>  
D/ Lièvre détalant à droite sur une terrasse de gazon devant un boulet  
Légende GARE LA BOMBE  
R/ Légende circulaire DIEU PROTEGE LES POLTRONS ;  
au centre, en quatre lignes, ORDRE / DU / LIEVRE / 1831 / fleur  
Alliage plomb-étain coulé – 37 mm. (avec bélière 46,1 mm.) - 26,35 g. - Atelier privé Anvers  
Fig. 2

<sup>7</sup> Cette médaille a été publiée pour la première fois par E. Tripnaux en ces termes : *La médaille avait appartenu au collectionneur et marchand allemand Ernst Blass. Vendue le 24 septembre 2011 dans un lot de décorations belges par Antiquitäten & Historica Carsten Zeige à Hambourg (39<sup>e</sup> vente, n° 432), elle était fixée au ruban orange avec rayure centrale bleue de la Bronzen Kruis néerlandaise (voir ci-dessous), instituée en 1940 pour distinguer les actions courageuses face à l'ennemi ! Raccourci de l'histoire, le dessin de cette croix a été inspiré par celui de la Metalen Kruis (ou Hasselt Kruis ; voir ci-dessous) récompensant les militaires néerlandais méritants face aux révolutionnaires belges en 1830-1831 (H.G. Meijer abd B.W. Wagenaar, *Orders and Decorations of The Natherlands*, Venlo, 2<sup>e</sup> édition, p. 58 et 88-89). TRIPNAUX, p. 3, note 7.*

Cette médaille de 1831, d'une grande rareté, n'est actuellement connue qu'à trois exemplaires en étain coulé (les exemplaires illustrés ci-dessus, plus une autre conservée dans une collection privée dont il a été impossible d'en obtenir les clichés photographiques). La légende du revers présente dans tous les cas le mot LIEVRE sans accent sur le premier E. Détail peu significatif semblerait-il mais qui a toute son importance puisque sur la médaille de 1832 ce même mot lièvre est écrit tantôt sans accent tantôt avec accent. Voici donc une remarque qui a une certaine importance puisqu'elle permet de proposer une chronologie des émissions.

## Le ruban

D'entrée de jeu, nous sommes confrontés à un problème. Le bijou illustré en figure 2 est tout à fait conforme mais il est affublé d'un ruban moderne lequel est réservé à une médaille commémorative néerlandaise créée pendant la Seconde Guerre mondiale ! Quelques commentaires s'imposent donc.

Nous ne connaissons aucun exemplaire ayant conservé son ruban. Dès lors nous en sommes réduits à des suppositions et il n'existe aucun document pour nous guider.

La première possibilité serait que le ruban officiel soit tricolore noir, jaune et rouge comme pour la médaille de 1832 qui s'adressait, dans ce cas précis, à des ressortissants belges. C'est vraisemblablement la bonne option. Quoique comme nous le lirons plus loin !

La seconde possibilité est que l'initiateur de la médaille ait volontairement voulu pousser à l'extrême la satire jusqu'à en devenir une injure. Dans ce cas, puisque cette médaille s'adresse à des Orangistes et non à des Belges, il aurait fait le choix d'un ruban appartenant à un Ordre néerlandais. Pourquoi pas ?

Rien ne permet d'affirmer qu'elle était, en l'état actuel de nos connaissances, la solution retenue même si la première proposition semble la plus plausible. Si le choix s'était porté sur un ruban d'un ordre néerlandais, quel aurait été ce choix ? Existait-il, à l'époque, plusieurs possibilités ?



Ordre militaire de Willem I  
Fig. 3



Ordre du Lion néerlandais  
Fig. 4



Médaille de la  
Croix de Bronze néerlandaise<sup>8</sup>  
Fig. 5



Croix de Hasselt  
*Metalen Kruis*  
1830-1831  
Fig. 6

<sup>8</sup> La Croix de bronze (en néerlandais *Bronzen Kruis*) est une décoration militaire néerlandaise destinée à distinguer des personnes militaires ayant servi le royaume des Pays-Bas durant la Seconde Guerre mondiale. La Croix de Bronze a été instituée le 11 juin 1940.

L'initiateur de cette médaille, un patriote belge, avait comme on peut le constater une bonne connaissance de la phaléristique. Il crée l'Ordre du Lièvre et l'érige en ordre satirique mais cependant nullement folklorique. Il veut respecter les conventions, les usages et les coutumes régissant les Ordres nationaux. Un Ordre doit se conformer et respecter un certain nombre de dispositions :

- Avoir une décoration conforme à la tradition avec un bijou et un ruban spécifique. Le bijou existe ; pour le ruban, si celui-ci n'est pas connu pour l'émission de 1831, il est connu pour l'émission de 1832.
- Posséder une chancellerie : elle existe, du moins sur papier ; voir à ce sujet les signatures et fonctions au bas des diplômes.
- Être structuré en divers grades ; la dénomination est prévue sur les diplômes.
- Remettre aux récipiendaires un brevet ou un diplôme.

Comme on le voit, il s'agit bien d'un Ordre et celui-ci comporte des grades et non des classes. La différence est importante ; un Ordre a toujours la préséance sur les médailles honorifiques.

Venons-en au ruban qui est attaché à la médaille de la figure 2. Ce ruban n'est pas d'origine ; on le constate directement au premier regard. Le collectionneur qui, originellement, en était le possesseur voulait, dans sa collection, comme généralement tous les collectionneurs, un objet parfait et complet. Il avait bien compris le contexte historique de la frappe de ce bijou et, pour le compléter, il avait recherché un ruban « approprié » de même nature que ceux des décorations hollandaises<sup>9</sup>. Malheureusement, il avait sélectionné un mauvais type puisque ce ruban est celui de la médaille de la Croix de Bronze dont la création date de 1940.

Quels sont les critères qui étaient à respecter ; c'est-à-dire les choix possibles :

- Compte tenu des circonstances, être dans un contexte de guerre ou militaire
- Un ordre qui récompense la bravoure ; mais puisqu'il y a une volonté satirique, il fallait prendre le contrepied.
- Sélectionner dans les Ordres nationaux hollandais celui qui convenait le mieux.
- Limiter sa recherche à une période comprise entre 1815 et 1831.

Quelles étaient les possibilités offertes ? :

- Ordre militaire de Guillaume (Willem) I<sup>er</sup>

L'ordre militaire de Guillaume (*Militaire Willems-Orde*), abrégé MWO, est la plus ancienne et la plus haute distinction du royaume des Pays-Bas. Cet Ordre de chevalerie a été établi le 30 avril 1815 par le roi Guillaume I<sup>er</sup> et constitue une récompense d'excellence pour acte de bravoure et comme récompense de mérite aux officiers d'expérience. Peu convenir !

- Ordre du Lion néerlandais

*De Orde van de Nederlandse Leeuw* — traduit en français Ordre du Lion Belgique à l'origine et, après la révolution belge de 1830, Ordre du Lion néerlandais pour éviter la confusion — est un ordre honorifique du Royaume uni des Pays-Bas, créé le 29 septembre 1815 par Guillaume I<sup>er</sup>. Il s'agit du plus ancien ordre civil des Pays-Bas. Seules les personnes ayant eu des mérites particuliers pour la société de nature exceptionnelle peuvent prétendre à l'ordre du Lion des Pays-Bas. Il pourrait convenir mais il concernerait tant des Hollandais que des patriotes belges. En conséquence ce ne serait pas le bon choix.

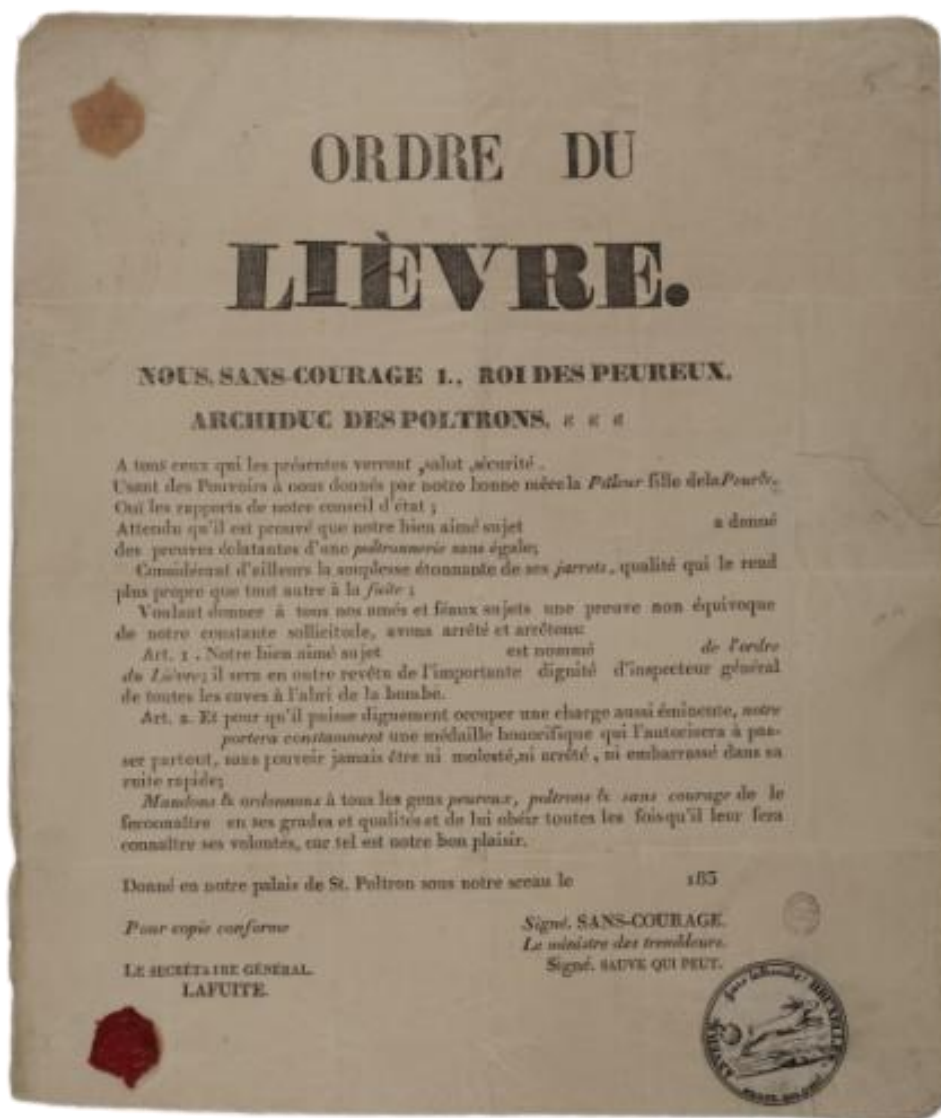
Le choix est limité puisqu'entre 1815 et 1831 il n'existe que deux Ordres hollandais. Les médailles honorifiques<sup>10</sup> étant exclues et ne correspondant pas au contexte qui exigeait une source néerlandaise, une volonté de blesser l'ennemi ou de le tourner en dérision. Puisqu'il fallait sélectionner un Ordre prestigieux de premier rang, qui en prenant le contrepied, visait spécifiquement les Orangistes et excluant les Belges, seul l'Ordre militaire de Guillaume I<sup>er</sup> pouvait correspondre.

---

<sup>9</sup> De nombreux sites proposent une gamme étendue de rubans. Ils permettent ainsi de compléter ou de restaurer une décoration honorifique.

<sup>10</sup> Ce sont : la médaille du soulèvement de La Haye créée en 1813, la médaille du siège de Naarden créée en 1814, la médaille des volontaires de Dordrecht créée en 1813, la médaille des volontaires de Rotterdam créée en 1815 et la Croix de Hasselt créée en 1830-1831 trop récente et vraisemblablement peu connue et émise à des milliers d'exemplaires lui ôtant une valeur particulière.

## Le diplôme



Diplôme 1831 – 1<sup>er</sup> type - 39,5 x 33,8 cm  
Illustration 3



Sceau imprimé en bas et à droite du document  
Fig. 7

Ce sceau que nous retrouvons sur les différents diplômes mérite quelques commentaires. Au cœur de l'agitation liée à l'attribution des premières croix de l'Ordre de Léopold [remise pour la première fois en janvier 1833], les destinataires de l'Ordre du Lièvre ont reçu leur diplôme et leur médaille au même moment<sup>11</sup>. Peu d'entre eux s'en sont vanté ... ! Sur les très rares exemplaires qui

<sup>11</sup> TRIPNAUX, p. 5.

nous sont parvenus ne figure aucun nom<sup>12</sup> et constitue un détail des plus intéressants. Alors qu'aucune ville n'est mentionnée sur la médaille métallique, le sceau apposé sur le diplôme révèle les toponymes d'Anvers et Bruxelles. Curieux pour une médaille qui serait si intimement liée à la métropole anversoise<sup>13</sup>. Détail tout aussi intéressant, le sceau au lièvre courant n'est pas centré sur la signature de droite ; détail qui a toute son importance et qui permet de faire la distinction entre les diplômes relatifs aux émissions de 1831 et 1832. Mais aussi, l'encre, utilisée pour apposer ce sceau, qui n'est pas la même que celle du diplôme.

La mention BRUXELLES revoie vers les journées de septembre 1830 et le départ des Hollandais ; ANVERS est la référence au bombardement de la ville en 1830. Il n'y a rien d'étonnant à ce que ces mentions apparaissent puisque la distribution des diplômes n'a eu lieu qu'en 1833<sup>14</sup>, soit bien après les événements. En résumé, les éléments à prendre en compte et qui expliquent l'emploi de ce sceau sont :

- On constate que son apposition est postérieure à l'impression du document (encre différente).
- N'est pas centré comme sur les diplômes postérieurs où il était inclus dans la matrice d'impression.

Le texte du diplôme

ORDRE DU  
LIEVRE•

NOUS, SANS COURAGE I., ROI DES PEUREUX.  
ARCHIDUC DES POLTRONS.

A tous ceux que les présentes verront, salut, sécurité.

Usant des Pouvoirs à nous donnés par notre bonne mère la *Paleur* fille de la *Peur &c.*

Oui les rapports de notre conseil d'état ;

Attendu qu'il est prouvé que notre bien aimé sujet [ espace vierge ] a donné des preuves éclatantes d'une *poltronnerie* sans égale ;

Considérant d'ailleurs la souplesse étonnante de ses *jarrets*, qualité qui le rend plus propre à la fuite que tout autre à la *fuite* ;

Voulant donner à tous nos amés (sic) et féaux sujets une preuve non équivoque de notre constante sollicitude, avons arrêté et arrêtons :

Art. 1. Notre bien aimé sujet [ espace vierge ] est nommé [ espace vierge ] *de l'ordre du Lièvre* ; il sera en outre revêtu de l'importante dignité d'inspecteur général de toutes les caves à l'abri de la bombe.

Art. 2. Et pour qu'il puisse dignement occuper une charge aussi éminente, *notre* [ espace vierge ] *portera constamment* une médaille honorifique, qui l'autorisera à passer partout, sans pouvoir jamais être ni molesté, ni arrêté, ni embarrassé dans sa fuite rapide.

*Mandons et ordonnons* à tous les gens peureux, poltrons & sans courage de le reconnaître en ses grades et qualités et de lui obéir toutes les fois qu'il leur fera connaître ses volontés, car tel est notre bon plaisir.

Donné en notre palais de St Poltron sous notre sceau le [ espace vierge ] 183 [ espace vierge ]

*Pour copie conforme*

Signé, SANS-COURAGE

*Le Ministre des Trembleurs,*

Signé, SAUVE QUI PEUT.

Le secrétaire général  
LAFUITE.

---

<sup>12</sup> G.L.O.B.E., op. cit, p. 5-6.

<sup>13</sup> TRIPNAUX, p. 5. Il s'agit bien de la médaille de 1831 et non celle de 1832, le délai de mise en œuvre étant trop court en janvier 1833 puisque la citadelle n'était tombée qu'en décembre 1832.

<sup>14</sup> Le diplôme et la médaille de 1832 seront remis plus tard puisque les délais entre la chute de la citadelle (décembre 1832) et la remise de médailles en janvier 1833 est beaucoup trop court pour permettre la réalisation des documents et l'établissement d'une liste des récipiendaires.

Enfin, poussant plus avant notre réflexion et au terme de ce premier chapitre, est-il possible de cerner la personnalité du (ou des) initiateur(s) de l'Ordre du Lièvre. Des pistes sont néanmoins possibles :

- Patriote engagé même peut-être politiquement et ayant une exaltation et un patriotisme poussé à l'extrême. On le retrouve aussi en janvier 1833 lors de la première remise officielle de l'Ordre de Léopold où l'occasion est saisie pour la distribution des diplômes de l'Ordre du Lièvre.
- Intellectuel ayant une bonne formation (rédaction des diplômes).
- Connaissance de la phaléristique et des Ordres nationaux.
- Issu de la région d'Anvers et peut-être même y domicilié.
- Ayant vécu ou participé aux événements.
- Suffisamment impliqué et familiarisé avec la population anversoise puisqu'il serait à même de « dénoncer » les Orangistes.
- Ayant des relations dans le milieu des artisans : collaboration avec un graveur, un fondeur et un imprimeur.
- Du régime linguistique francophone (rédaction du diplôme).

## Ordre du Lièvre 1832

Nous avons vu dans le chapitre précédent les craintes et la fuite des Orangistes lors du bombardement de la ville depuis la citadelle en 1830. Wilmet décrit l'évolution de la situation générale à Anvers en 1832 lors du siège mené par les Français : *...les craintes de la population anversoise étaient bien fondées : au cours du siège de la citadelle, de nombreux habitants périrent, de plus nombreux encore furent blessés et quantité de maisons furent détruites ou endommagées. On avait craint le feu des Hollandais : ce fut celui des Français qui, malheureusement, causa le plus de mal.* Les déboires que la petite armée belge avaient subi dans les combats de Hasselt et Louvain restaient encore dans toutes les mémoires et ne rassuraient en rien la population. Dans ce contexte, de nombreux ressortissants avaient quitté les lieux et cherché refuge à l'étranger.

A ces faits, il est également nécessaire de décrire l'état d'esprit général de la population et les courants de pensée. Politiquement, depuis la Révolution, les Belges pouvaient être classés en trois catégories :

- Les Orangistes partisans fidèles du régime hollandais et les politiciens ayant fait allégeance au régime.
- Les indécis aux sentiments mitigés, partisans du *statu quo*, qui accepteraient le régime hollandais à la condition que celui-ci apporte quelques amendements déjà mentionnés dans les pétitions de 1828 et 1829. Ils ne souhaitaient pas le départ des Hollandais, ni la scission du Royaume uni des Pays-Bas pour autant que ces réformes désirées soient suivies d'effets. En résumé, ils n'avaient pas encore choisi leur camp et se confortaient dans une position attentiste.
- Les Patriotes (révolutionnaires), ils étaient les plus engagés et nombre d'entre eux avaient bien souvent participé aux combats de 1830-1831. C'était la fraction la plus radicale.

Pour l'étude de cette seconde décoration nous sommes avantagés. En effet, un exemplaire a conservé son ruban d'origine et on observe qu'il est bien aux couleurs nationales belges. En conséquence, cette seconde médaille s'adresse bien à des ressortissants de nationalité belge considérés comme des traîtres à la cause nationale ou des fugitifs refusant le combat par couardise et manque d'ambition nationale.

Ces médailles de 1832 peuvent se répartir en deux catégories issues de coins différents ou de matrices différentes.

La première variante ne concerne que des exemplaires coulés où la légende du revers présente ou ne présente pas d'accent sur le premier E du mot LIEVRE<sup>15</sup>. C'est le type le plus ancien et qui n'est

---

<sup>15</sup> L'explication et le commentaire sur cette variante orthographique par E. Tripnaux est peu précise et porte à confusion. TRIPNAUX, p. 3.

qu'une copie adaptée de la médaille de 1831 avec la simple modification du millésime. La tranche porte la trace des lèvres des valves du moule.

La seconde variante issue d'une frappe mécanique, vraisemblablement d'exécution postérieure, ne comprend que des médailles où l'on trouve l'orthographe LIEVRE **sans accent**. L'utilisation de coins différents témoigne d'une frappe quelque peu plus abondante. Fait qui plaide en faveur d'une éventuellement reffrappe postérieure.

Plusieurs autres anomalies sont observées, notamment au niveau des bélières. Celles-ci peuvent être rondes ou ovales.

Selon Étienne Michaux, aujourd'hui décédé, les rubans suivants ont été découverts :

- un ruban de soie rouge, de 20 mm de large mais il existe aussi des exemplaires munis d'un ruban tricolore noir jaune rouge ;
- un ruban orange jaunâtre (vraisemblablement décoloré)<sup>16</sup>.

Cette classification, comme nous le verrons ci-après se trouve confirmée par l'analyse du style et la mise en page des diplômes et, de plus, argument irréfutable, notre assertion se trouve confortée par des diplômes accompagnés de leurs médailles respectives.



Médaille de l'Ordre du Lièvre 1832  
(modèle sans accent grave sur le premier E de LIEVRE au revers)  
D/ Lièvre détalant à droite sur une terrasse de gazon devant un boulet  
Légende GARE LA BOMBE  
R/ Légende circulaire DIEU PROTEGE LES POLTRONS ;  
au centre, en quatre lignes, ORDRE / DU / LIEVRE / 1832 / fleur  
Alliage plomb-étain coulé – 37 mm. (avec bélière 46,1 mm.)- 26,35 g.  
Ruban tricolore d'origine en soie de 20 mm. de large  
Atelier privé Anvers  
Guioth, R.B., n° 172  
Fig. 8

<sup>16</sup> VAN BREMPT JACOBS 2005, p. 3 : NUIJTENS 2004, p. 28.



Autre exemplaire coulé – modèle sans accent  
Fig. 9



D/ 1832 avec accent  
Étain coulé  
Fig. 10a



R/ 1832 avec accent  
Étain coulé  
Fig. 10b



D/ 1832 sans accent  
Ruban de fantaisie  
Étain frappé  
47 mm – 21,81 g. – Guioth 172  
Fig. 11a



R/ 1832 sans accent  
Rubande fantaisie  
Étain frappé  
47 mm. – 21,83 g. – Guioth 172  
Fig. 11b

Au musée de l'Armée à Bruxelles, dans la galerie de la Première Guerre mondiale, un exemplaire du tristement célèbre Ordre du Lièvre est exposé en vitrine, accompagné d'un certificat. Cette décoration satirique fut instituée en 1832 à l'initiative privée pour se moquer des Anversois qui avaient fui leur ville lors des bombardements français. Deux exemplaires existent au Cabinet des Médailles de Bruxelles.

E. Michaux signale qu'il a jadis rencontré un exemplaire avec un ruban jaunâtre ; prit-être un ancien ruban orange dont la teinte a passé<sup>17</sup>.

Variété de coins avec une terrasse de gazon placée plus haut dans le champ et que le lièvre ainsi que les lettres de la légende sont plus petites. De plus, la fonte est plus soignée et le mot lièvre ne comporte pas d'accent<sup>18</sup>.

### De l'authenticité des exemplaires dispersés lors de ventes publiques

Dans plusieurs ventes publiques, on a présenté des bijoux munis de rubans modernes de fantaisie. Cette pratique visait à donner une plus-value à l'objet. La qualité et l'état de conservation du tissu ne laissent planer aucun doute quant à la falsification.



Vente Libert<sup>19</sup> - étain frappé

Site Alamy<sup>20</sup>  
Étain frappé

Fig. 12

### Les diplômes de 1832

Il existe au moins un exemplaire où le sceau de droite, de 35 mm de diamètre, est en papier collé<sup>21</sup>. Il est de forme ennéagonale aux côtés échanrés. Il devrait vraisemblablement s'agir du tout premier modèle, voire d'un prototype.

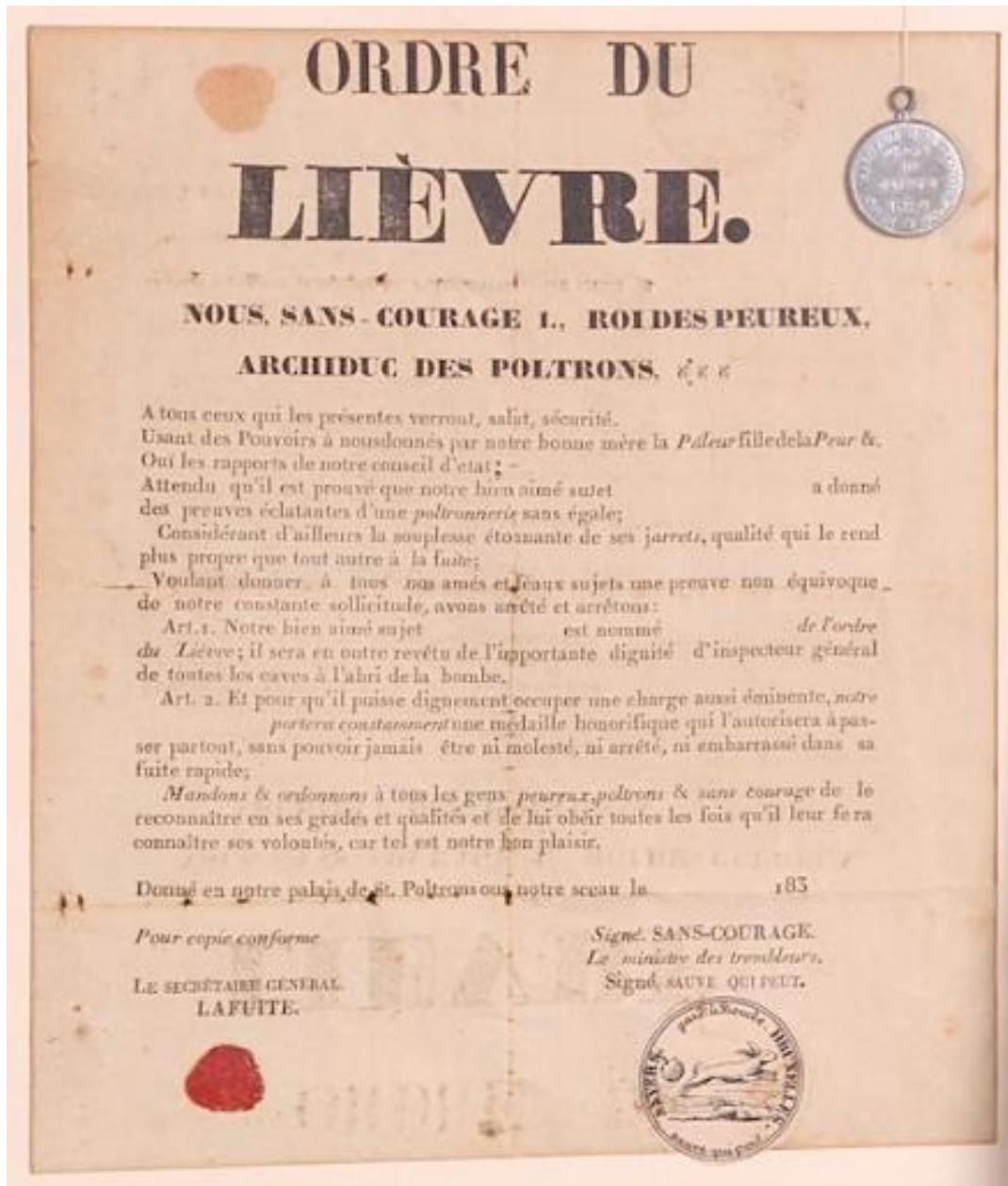
<sup>17</sup> MICHAUX 1972, p. 444.

<sup>18</sup> MICHAUX 1972, p. 445.

<sup>19</sup> <https://libert-associés.com/lot/78589/6343598-ordre-du-lièvre-medaille-ronde>

<sup>20</sup> <https://www.alamyimages.fr/ordre-des-haas-depenses-pendant-le-siege-de-la-citadelle-d-anvers-anonyme-1832-medaille-d-histoire-medaille-de-plomb-au-port-devant-lièvre-courant-a-droite-derriere-lui-une-bombe-qui-est-sur-le-point-d-exploser-dans-koverschrift-revers-inscription-a-l-interieur-d-omnipia-belgique-plomb-metal-frappe-metallurgie-citadelle-d-anvers-19e-siecle-image590711625.html>

<sup>21</sup> MICHAUX 1973 janvier, p. 12.



Diplôme de 1832 1<sup>er</sup> type accompagné d'une médaille de 1832 – 327 x 422 mm.  
Illustration 4

Les diplômes de 1832 sont la copie presque conforme de celui de 1831. On peut y observer toutefois une mise en page améliorée et quelques légères modifications de style ou d'orthographe. Le dernier diplôme (2<sup>e</sup> type de 1832) est manifestement un travail de professionnel. Il est impeccable tant dans sa mise en page que dans la qualité de son impression. Cette dernière remarque plaide aussi pour une refraque ultérieure de la décoration. Ces deux diplômes se distinguent aussi par leurs filigranes.

Le sceau en cire rouge apposé en bas à gauche présente dans un cercle cordé de 27,5 mm de diamètre une terrasse de gazon et, sur celle-ci, un lièvre qui s'enfuit à droite tandis qu'une bombe tombe derrière lui.

Pour MM. Van Brempt et Jacobs, le fait qu'il existe des différences dans la réalisation et la typographie de ces diplômes se justifieraient par les impressions réalisées par différents imprimeurs<sup>22</sup> mais l'examen des bijoux accompagnant les documents montre qu'il y a eu des émissions successives puisque plusieurs diplômes sont accompagnés de leurs bijoux permettant ainsi d'établir une chronologie.

<sup>22</sup> VAN BREMPT JACOBS 2005, p. 4.



Diplôme 1832 – 2<sup>e</sup> type accompagnant une médaille frappée de 1832  
 Graphie plus élaborée et plus soignée  
 Illustration 5

L'historien Louis Wilmet évoquait un arrêté royal du 26 novembre 1832, publié au *Moniteur belge* du 30, instituant des médailles d'or en trois classes d'une valeur de 100, 75 et 50 florins pour distinguer les efforts des Anversois se protégeant du bombardement. Elle n'a jamais été frappée. D'autres citoyens anversois avaient anticipé les conséquences d'un siège en quittant la ville. Wilmet poursuivait : « ... les craintes de la population anversoise étaient bien fondées : au cours du siège de la citadelle, de nombreux habitants périrent, de plus nombreux encore furent blessés et quantité de maisons furent détruites ou endommagées. On avait craint le feu des Hollandais ; ce fut celui des Français qui, malheureusement, causa le plus de mal ». Ainsi serait apparu pour la seconde fois l'Ordre du Lièvre, une médaille satirique raillant les riches commerçants et contrairement à la version de 1831, le ruban de la médaille de 1832 est tricolore noir, jaune, rouge. Le nom du promoteur de cette médaille satirique ne nous est pas parvenu.

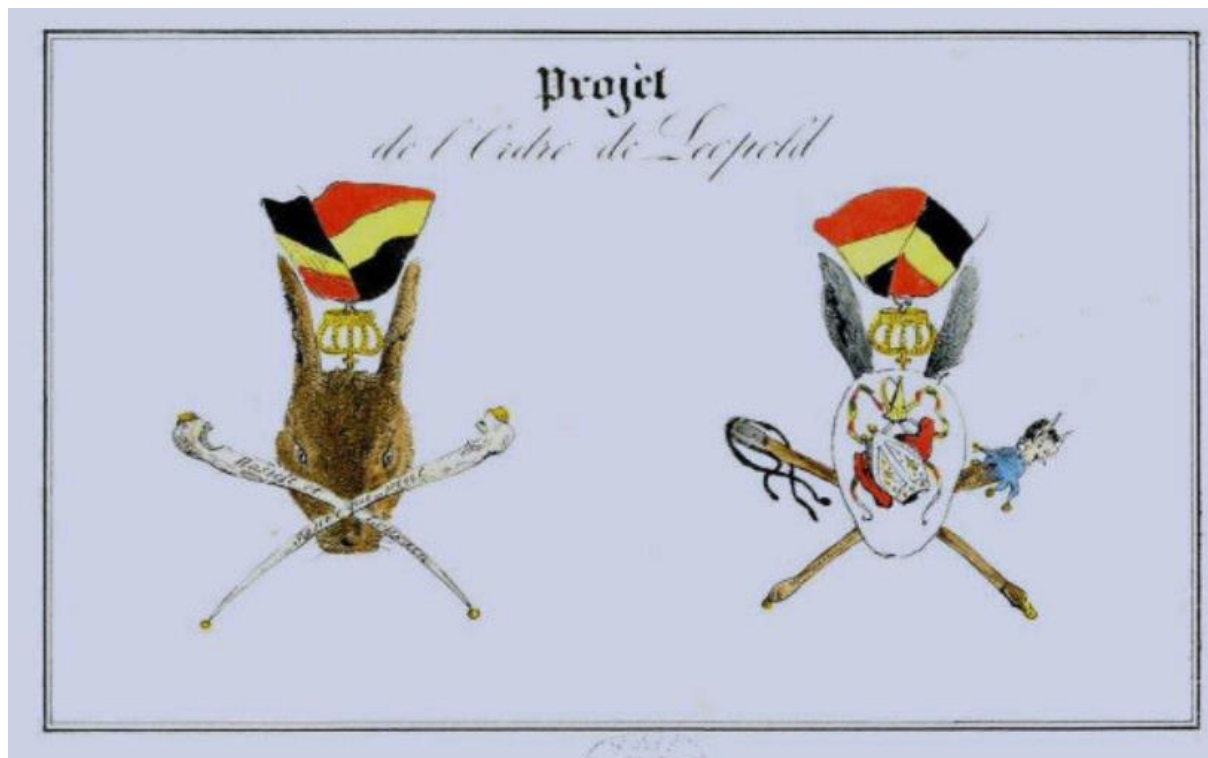
Nous avons démontré ci-avant que les diplômes de la médaille 1831 avaient été remis en janvier 1833. Et il n'est nullement précisé qu'une distribution de diplômes relatifs à la médaille 1832 avait été effectuée au même moment. Il est évident que le délai de mise en œuvre était trop court (moins d'un mois !).

L'examen du second diplôme semble le confirmer. En effet, celui-ci est d'une autre facture, avec un papier de meilleure qualité et une mise en page du titre différente. Le corps du document reste toutefois une copie de celui du premier diplôme, celui de la médaille 1831. En conséquence, on peut affirmer que la remise des brevets n'a pu se faire qu'après janvier 1833.

Enfin, le dernier diplôme est manifestement beaucoup plus récent comme l'atteste la mise en page particulièrement soignée. Le sceau au lièvre courant y est aussi bien centré sous la signature de

droite. Accompagné d'une médaille en étain à la légende de revers avec accent, frappée au millésime 1832, elle permet de clôturer cette série de médailles et de brevets et d'établir une chronologie précise.

### Projet satirique de l'Ordre de Léopold



Poelman<sup>23</sup> - Dessin 40 x 25 cm.

Illustration 6

Le document ci-dessus est conservé à la bibliothèque de Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire de Bruxelles ; il est de la plume du caricaturiste néerlandais P.G.C. Poelman. Notre Collègue, le colonel Tripnaux y voit une relation avec l'Ordre du Lièvre à la fin de l'année 1832<sup>24</sup>. Il y reconnaît une inspiration orangiste satirique laquelle est confirmée par l'analyse des éléments du dessin de gauche : on y voit une décoration satirique suspendue à un ruban aux couleurs nationales belges et à une couronne posée à l'envers. Le motif principal du bijou est constitué par une tête de lièvre, barrée par des phylactères portant les mots *Hasselt, Louvain, Sauve qui peut*. Ce sont des allusions, on ne peut plus claires, aux événements militaires de l'année 1831 avec les défaites belges à Hasselt<sup>25</sup> et à Louvain<sup>26</sup> lors du retour sur le sol national de l'armée hollandaise. Il s'inscrit parfaitement dans le courant pamphlétaire de cette époque<sup>27</sup>.

L'analyse du dessin de droite a été négligée, voire ignorée. Les différents auteurs ont centré leurs commentaires sur le droit et sa symbolique ignorant celle du revers (dessin de gauche) qui pourtant est porteur d'autres symboles à vocation satirique. Sous la couronne, déjà citée et décrite ci-avant, on remarque un écu remplaçant la face du lièvre. Deux meubles y sont conjugués. Un bonnet phrygien

<sup>23</sup> P.C.G. Poelman [± 1792–1846] serait « belge » de naissance. Il est lithographe mais a travaillé à l'atelier monétaire d'Utrecht d'abord comme « waarnemend » (intérimaire ?) de 1838 à 1840 puis comme maître titulaire, entre 1840 et 1845. Son différent est une fleur de lys avec une perle.

<sup>24</sup> TRIPNAUX, p. 6.

<sup>25</sup> Le 8 août 1831. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille\\_de\\_Hasselt\\_\(1831\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_de_Hasselt_(1831))

<sup>26</sup> Le 12 août 1831. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille\\_de\\_Louvain\\_\(1831\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_de_Louvain_(1831))

<sup>27</sup> BELGHAZI, Université du Maine, 2016.

rouge évoquant les révolutionnaires belges de 1830 croisé avec une mitre d'évêque. Cette dernière représente la religion catholique qui, depuis la Réforme, est en conflit avec le protestantisme. Rappelons que le culte réformé est pratiqué dans les provinces septentrionales alors que la religion catholique romaine est pratiquée dans les provinces méridionales et en principauté de Liège. Il faut y voir, dans cette représentation une opposition nord / sud et un relent de guerre de religion. Cette symbolique est encore renforcée par les meubles secondaires : un martinet<sup>28</sup> et un sceptre de fou sommé d'une tête de bouffon. Le premier s'adresse aux patriotes révolutionnaires et le second à l'épiscopat catholique et à ses coreligionnaires.

L'Ordre de Léopold est à l'origine un Ordre de mérite militaire dont la conception est antérieure au siège d'Anvers de 1832. En effet, le 14 janvier 1832, le journal *Le Courrier belge* aurait été le premier à citer la création d'un possible Ordre de Léopold en ces termes : *Nous apprenons que le ministère à l'intention de présenter aux chambres un projet de loi autorisant la création d'un Ordre militaire qui portera le nom d'Ordre de Léopold*<sup>29</sup>. Cet Ordre a été coulé en force de loi le 11 juillet 1832, soit plus de quatre mois avant la chute de la citadelle d'Anvers.

Le seul rapport que nous pouvons y voir avec l'Ordre du Lièvre réside simplement en la thématique du lièvre. Et encore la représentation de cet animal est totalement différente dans les deux situations : protomé pour ce document et lièvre courant à droite pour les médailles de 1831 et 1832.

Cet ordre a fait l'objet de vives polémiques au sein des institutions belges. L'idée de base, après le 21 juillet 1831 et probablement après la Campagne des Dix Jours voire après 1832, était de créer un ordre civil « *L'ordre de l'Union* » sur proposition du roi. Cette proposition a fait l'objet de débats dont on retiendra :

- Récompense de la servilité, le salaire de l'intrigue, le prix de l'apostasie, la monnaie des corruptions électorales.
- Le roi ne peut proposer / accorder un ordre civil.
- Le roi ne peut accorder que des ordres militaires (cf. Constitution belge, Art. 76)
- Pour qui ? Nobles, hommes politiques (donc indirectement aux partis politiques donc aussi électoraliste)
- Qui l'accorde ? Quel ministre ? et PAS le roi
- Récipiendaires étrangers : qui décide et sur quels critères ?
- Autorisation de porter cette médaille avec d'autres et préséance.

Cette proposition fut rejetée mais on accepta un Ordre militaire accordé par le roi avec et avec l'accord du Gouvernement. Ultérieurement, il y eut un Ordre de Léopold civil et bien plus tard encore un Ordre de Léopold typique pour la marine civile belge<sup>30</sup>.

En conclusion, ce document satirique d'origine orangiste ne se rapporte qu'à l'Ordre de Léopold et n'a strictement rien à voir avec l'Ordre du Lièvre.

## **Croix du Lièvre - Anvers 1914 [1916] – Ordre du Lièvre**

Médaille honorifique non officielle et satirique « récompensant » les citoyens, les politiques et fonctionnaires d'Etat d'Anvers qui, en 1914, avaient fui les bombardements allemands. Cette médaille aurait été réalisée par Alphonse Mauquoy (Anvers) en 1916. L'Ordre comprend trois grades : chevalier, officier et commandeur.

Le siège d'Anvers est un des épisodes de la Première Guerre mondiale qui opposa l'armée belge (147.000 hommes) aux troupes allemandes (66.000 soldats au moment de l'assaut), autour de la ville d'Anvers, du 28 septembre au 10 octobre 1914.

Le 20 août, Albert I<sup>er</sup>, roi des Belges, ordonne à l'armée belge en retraite depuis Liège et ensuite Haelen, de se rabattre en direction de l'Escaut et de la mer, vers la forteresse d'Anvers. Cette ville est en effet considérée comme étant le "réduit national" imprenable. La position est constituée de deux lignes

---

<sup>28</sup> Le martinet est un petit fouet multiple, constitué d'un manche en bois d'environ 25 cm. Les lanières, au nombre d'une dizaine, sont généralement en cuir. C'est un instrument traditionnel de châtiment corporel qui a été largement utilisé en Europe.

<sup>29</sup> Société de l'Ordre de Léopold, op. cit., p. 28. TRIPNAUX, p. 7.

<sup>30</sup> THONISSEN 1861, Chap. X.

de fortifications autour de la ville, ces deux ceintures de défense étant elles-mêmes composées de forts datant du XIXe siècle et... en cours de modernisation en 1914. La plupart des forts et des positions défensives autour d'Anvers manquent de puissance de feu. Pour cette raison, l'armée de campagne est forcée de procéder à plusieurs "sorties"...

Dans la nuit de 24 au 25 août, un zeppelin survole la ville et laisse choir neuf bombes sur les quartiers habités, ce qui décide les premiers candidats à la médaille de l'Ordre du Lièvre de quitter les lieux<sup>31</sup>.

La tactique belge immobilise, dans un premier temps et durant une brève période, pas moins de 150.000 Allemands ; elle retarde en outre, quelque peu, la prise de la ville... Les sorties de l'armée belge de campagne eurent pour résultat de tenir l'armée allemande aussi éloignée que possible de la dernière ceinture de forts, immédiatement proche de la ville.

Le 28 septembre, l'armée allemande, ayant récupéré sa capacité offensive entamée quelque peu par les sorties belges, commence avec une importante artillerie, le pilonnage proprement dit des forts. Outre les objectifs militaires, le bombardement détruit quelque 1.200 immeubles. Le 5 octobre, l'armée allemande parvient à briser les défenses belges dans la ville de Lierre, à 20 kilomètres au Sud-Est d'Anvers. Elle fait également mouvement vers Termonde, au Sud d'Anvers, Ce "mouvement en tenaille" des Allemands menace les voies de retraite possibles par l'Ouest, la seule possibilité de dégagement !

A partir du 7 octobre, la population apprend que le gouvernement qui siégeait dans la ville depuis le 17-18 août vient de quitter la ville. Une folle panique s'empare des habitants d'autant plus que l'armée avait prévenu la population par voie d'affiches que le bombardement de la ville était imminent, que ceux qui peuvent la quitter doivent le faire sans délai ; ceux qui ne le peuvent doivent se terrer dans les caves.

L'armée belge se retire finalement d'Anvers le 10 octobre, juste avant d'être "prise au piège", laissant ainsi la ville sous la protection des forts de la rive gauche et de quelques détachements de marins anglais. A Anvers, les derniers militaires belges, ceux laissés en arrière-garde dans les forts de la rive gauche, sabotent leurs équipements et font sauter leurs munitions, empêchant en cela les Allemands d'en faire usage... Le bourgmestre d'Anvers, Jan De Vos, remet la capitulation de sa ville le 10 octobre, aux troupes allemandes. Dans les jours qui suivirent la capitulation d'Anvers, les Pays-Bas accueillirent des centaines de milliers de réfugiés belges (on l'estime à 500.000). Pendant les années de guerre, ils tolérèrent qu'une foule de volontaires belges gagnent l'Angleterre par Flessingue via le territoire néerlandais afin de rejoindre le front de l'Yser. Beaucoup d'hommes politiques flamands résidèrent alors aux Pays-Bas.

Dès l'été 1914, les Allemands s'efforcent de rendre la frontière belgo-hollandaise infranchissable. Malgré une surveillance active, ils s'aperçoivent que des Belges - ou des soldats alliés isolés après la bataille des frontières - trompent les sentinelles et s'échappent par le territoire neutre de la Hollande.

C'est donc dans ce contexte que de nombreux Anversois prirent à nouveau la fuite. C'est ainsi que « *l'ordre* », initialement prévu comme une initiative ponctuelle, fut réactivé. Cette réactivation fut suggérée par plusieurs Anversois qui n'avaient pas fui, dont l'orfèvre anversois Joseph Junes, qui résidait dans la Pilgrimstraat et qui, après la guerre, devint échevin des Beaux-Arts et des Fêtes<sup>32</sup>. Les premières médailles apparurent en juin 1916<sup>33</sup>.

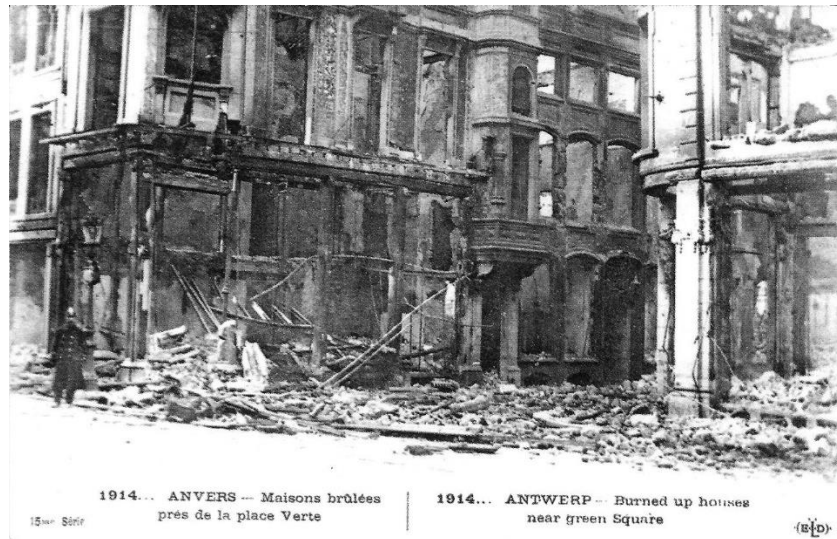
A noter que les noms de lieux gravés dans le décor du droit du bijou sont rédigés en néerlandais ce qui se justifie puisque l'événement concerné est uniquement situé à Anvers. Les autres légendes sont toutefois rédigées en français

---

<sup>31</sup> MICHAUX 1972, p. 448.

<sup>32</sup> VAN BREMPT JACOBS 2005, p. 2 ; NUIJTENS 2004, p. 30.

<sup>33</sup> MICHAUX 1973 février, p. 26.



Dégâts causés par les bombes  
Illustration 7



« Anvers, reine de l'Escaut »  
Carte postale avec un poème en allemand célébrant la prise d'Anvers  
par le général Hans von Beseler, 1914.  
Illustration 8

Le ruban qui accompagne le bijou mesure 26 mm de large et est divisé comme suit : 1 mm rouge – 12 mm blanc – 12 mm rouge – 1 mm blanc. Ce type est vraisemblablement celui qui fut choisi par l'initiateur.

Cependant on connaît également :

- des exemplaires de 16,5 mm de large, moitié blanc – moitié rouge, sans bords latéraux contrastants ;
- des exemplaires de 29,5 mm de large, moitié blanc – moitié rouge, avec un liseré tricolore belge sur les deux bords<sup>34</sup>.

Le volume des frappes est inconnu de même que la proportion entre les versions en bronze, bronze argenté et bronze doré. L'exécution de la frappe a eu lieu à Anvers (Société Mauquois).

<sup>34</sup> VAN BREMPT JACOBS 2005, p. 7.

### Croix du Lièvre – bronze doré frappé et découpé (1916) – grade de Commandeur



D/ Une croix d'ordre porte, au centre, dans un cercle, un lièvre qui court vers un poteau frontière. Sur les bras de la croix, des lièvres courants et une date ; BELGIE / ENGLAND / HOLLAND gravés sur le poteau indicateur et la date 1914. Un lièvre découpé comme pendeloque.

R/ Légende circulaire DIEU / PROTEGE / LES / POLTRONS ; au centre, en quatre lignes CROIX / DU LIEVRE / DE ..... CLASSE / DECERNEE A.

Bronze doré

26 x 38 mm. – 8,09 g. – ruban 16,5 mm.

Ruban rouge et blanc en soie aux émaux du blason de la ville d'Anvers (de gueules au château à trois tours ouvertes crénelées d'argent...) et de son drapeau - 29,5 mm de large

Gravure Mauquoy Alphonse (1880-1954)

Fig. 13

Note : à remarquer que les dénominations des lieux sont rédigées dans la langue en usage en ces lieux et que les autres légendes sont rédigées en français !

### Croix du Lièvre – bronze argenté frappé et découpé (1916) – grade d'Officier



D/ Une croix d'ordre porte, au centre, dans un cercle, un lièvre qui court vers un poteau frontière. Sur les bras de la croix, des lièvres courants et une date ; BELGIE / ENGLAND / HOLLAND gravés sur le poteau indicateur et la date 1914. Un lièvre découpé comme pendeloque.

R/ Légende circulaire DIEU / PROTEGE / LES / POLTRONS ; au centre, en quatre lignes CROIX / DU  
LIEVRE / DE ..... CLASSE / DECERNEE A.  
Ruban rouge et blanc aux émaux du blason de la ville d'Anvers (de gueules au château à trois tours ouvertes  
crénelées d'argent...) et de son drapeau.  
Bronze argenté - 40 mm. – 7,17 g.

Fig. 14

### Croix du Lièvre – bronze frappé et découpé (1916) – grade de Chevalier



D/ Une croix d'ordre porte, au centre, dans un cercle, un lièvre qui court vers un poteau frontière. Sur les bras de la croix, des lièvres courants et une date ; BELGIE / ENGLAND / HOLLAND gravés sur le poteau indicateur et la date 1914. Un lièvre découpé comme pendeloque.

R/ Légende circulaire DIEU / PROTEGE / LES / POLTRONS ; au centre, en quatre lignes CROIX / DU  
LIEVRE / DE ..... CLASSE / DECERNEE A.

Bronze

26 x 45 mm. – 6,82 g.

Ruban rouge et blanc aux émaux du blason de la ville d'Anvers (de gueules au château à trois tours ouvertes  
crénelées d'argent...) et de son drapeau.

Gravure Mauquoy Alphonse (1880-1954)

Fig. 15

### Croix du Lièvre (1950) – bronze doré – revers lisse – grade de Commandeur

Même illustration que ci-dessous mais en bronze doré (Fig. 15) avec revers lisse

D/ Une croix d'ordre porte, au centre, dans un cercle, un lièvre qui court vers un poteau frontière. Sur les bras de la croix, des lièvres courants et une date ; BELGIE / ENGLAND / HOLLAND gravés sur le poteau indicateur et la date 1914. Un lièvre découpé comme pendeloque.

R/ Lisse. Les matrices du revers n'ont pu être trouvées en 1950, le revers est donc resté vierge.

Bronze doré

26 x 40 mm – 8,01 g.

Ruban rouge et blanc

KBR De Clercq VIII, 33

Gravure Mauquoy Alphonse (1880-1954)

**Croix du Lièvre (1950) – bronze argenté – revers lisse – grade d’Officier**



D/ Une croix d'ordre porte, au centre, dans un cercle, un lièvre qui court vers un poteau frontière. Sur les bras de la croix, des lièvres courants et une date ; BELGIE / ENGLAND / HOLLAND gravés sur le poteau indicateur et la date 1914. Un lièvre découpé comme pendeloque.

R/ Lisse. Les matrices du revers n'ont pu être trouvées en 1950, le revers est donc resté vierge.

Bronze argenté - 26 x 41 mm. – 8,34 g. - Ruban rouge et blanc

Gravure Mauquoy Alphonse (1880-1954)

Fig. 16

On connaît aussi des réalisations au revers lisse pour les bijoux de bronze. Ce sont des refrappes exécutées vers 1950. À cette époque, le coin de frappe du revers était introuvable. Ce coin serait désormais conservé dans les archives de la société Mauquoy, mais nous n'avons pas pu le confirmer<sup>35</sup>.

De la collection Etienne Michaux nous connaissons, entre autres, l'exemplaire en bronze doré suivant, dont le ruban est bordé d'un liseré tricolore<sup>36</sup>.



Fig. 17

<sup>35</sup> VAN BREMPT JACOBS 2005, p. 8.

<sup>36</sup> VAN BREMPT JACOBS 2005, p. 8.



Droit du diplôme de l'ordre du Lièvre 1914-1918 – 28 x 22 cm.  
Illustration 9

Ce document original est ici complété ; le nom du titulaire et sa classe dans l'Ordre sont écrits à l'encre rouge<sup>37</sup> : *Alfred Oosthout* avec le grade d'*officier*.

Le nombre d'exemplaires imprimés de ce diplôme est inconnu tout comme le volume de la frappe des décorations<sup>38</sup>

#### Description du diplôme

Une description d'une précision remarquable a été réalisée par E. Michaux<sup>39</sup>. Il y décrit tous les détails, même les plus insignifiants. On ne pourrait faire mieux et c'est la raison pour laquelle nous allons lui emprunter ce texte.

*« Le diplôme qui accompagne cette décoration est tiré sur papier épais, de 391 x 215 millimètres. Sur un fond gris-jaunâtre de 199 x 122,5 millimètres bordé d'un trait noir et doublé d'un filet du même gris-jaunâtre ; en haut, à droite, une multitude de lièvres s'échappent par une porte de la place-forte d'Anvers, dont on reconnaît, émergeant de la ville en flammes, la tour de la cathédrale. L'un d'eux pousse devant lui une petite charrette à bras lourdement chargée, sur laquelle trône un lapereau faisant le beau ; un autre, coiffé*

37

<https://www.bing.com/search?q=dip%3b4me+ordre+du+li%3ba8vre+1940&pc=GD02&ptag=3604&FPI G=1FB0E4EB99A8466E8D4219360237836C&first=11&FORM=PERE> – Août 2010

<sup>38</sup> NUIJTENS 2004, p. 30.

<sup>39</sup> MICHAUX 1973, p. 28.

*d'un haut képi, emporte son parapluie dans son museau ; un autre encore, à l'avant-plan, la musette sur le dos, brandit un parapluie de la patte droite et, de la gauche, la clé des champs. Au-dessus de la ville en feu, six obus, dont le plus gros est marqué du nombre 42 (son diamètre) et quatre éclatements de shrapnels. Plus à gauche, un gros lièvre, une sacoche sur la croupe, le parapluie dans le museau, des lunettes sur le nez et un chapeau melon sur la tête, s'enfuit vers la gauche en semant des crottes. A l'horizon devant lui, un moulin à vent dans un bouquet d'arbres symbolise la Hollande. Dans le ciel un zeppelin. A gauche, à l'avant-plan, un poteau indicateur à trois directions, à gauche HOLLANDE (vers l'avant) et ANGLETERRE (vers l'arrière) et, à droite, Belgique. Perché sur le montant du poteau, qui est strié en oblique aux couleurs de la Belgique, un lièvre dont les oreilles débordent du cadre, portant, à droite une gourde en bandoulière, une paire de jumelles en sautoir sur l'estomac et une musette attachée à son épaule gauche, exhibe de la patte droite une tartine dans laquelle il a mordu à belles dents. A gauche des bras du poteau, sous un ciel ouaté de nuages blancs, la Mer du Nord sur laquelle voguent deux vaisseaux et, à l'extrémité, sur la terre ferme, près du cadre, un gros point rouge marqué LONDRES. A gauche du poteau, une jeune hollandaise ébahie, en costume national avec la coiffe caractéristique, une large jupe sur laquelle est écrit le mot SECURITAS, les bas rayés et les sabots de bois, presse sur son cœur, les avant-bras en croix, un pauvre lièvre exténué, la tête à gauche, les pattes pendantes, lâchant d'abondantes crottes que picore, sur le sol, un corbeau aux ailes déployées. Au pied du poteau, deux fleurs rouges. En bas, à droite, le bijou de l'Ordre du Lièvre débordant du cadre et dont le ruban blanc et rouge semble traverser le diplôme. »*

Une véritable bande dessinée, contenant une myriade de symboles. Le nom de l'artiste nous est malheureusement inconnu.

Texte complet du diplôme

*Ordre du Lièvre*

*« Nous, Sans Courage II, Roi des Peureux, Comte de la Frousse, à tous ceux qui ont fui, Salut ende Kost !*

*Attendu qu'en l'an de grâce 1914, il a été constaté que notre concitoyen [ espace libre ] a été attaqué du microbe vulgairement appelé Pépette, que son cas est incurable et que la science moderne n'a pu arrêter sa fuite calamiteuse ! Considérant d'ailleurs qu'il a donné des preuves éclatantes de courage. Notre cher Ami [ espace libre ] est nommé [ espace libre ] de l'Ordre du Lièvre, dont lui remettons la croix frappée à cet effet.*

*Ministère de la Frousse*

*Palais de la Fuite*

*Rue de la Chair de Poule 13*

*Le Ministre*

La référence de l'éditeur :

**MAISON D'EDITION : 7, Marché St Jacques - ANVERS**

Mention de l'éditeur située au recto, en bas à gauche

Illustration 10



Verso du diplôme  
Illustration 11



Texte du verso  
Illustration 12

Ce verso est particulièrement intéressant puisqu'il nous mentionne les différents grades et les conditions d'octroi :

#### L'Ordre du Lièvre

Est décerné aux citoyens courageux qui ont fui le bombardement de la ville en l'an de grâce 1914. Il comporte trois classes notamment :

**La croix de chevalier** avec médaille de bronze décernée à ceux qui se sont empressés de revenir immédiatement après le bombardement.

**La croix d'officier** avec médaille d'argent à ceux qui ont franchi la frontière mais nous sont revenus après une cure bienfaisante.

**La croix de commandeur** avec médaille d'or décernée aux plus courageux de nos concitoyens qui résident toujours au delà de la frontière.

Autre observation : le diplôme débute par « *Nous, Sans Courage II, Roi des Peureux, Comte de la Frousse, à tous ceux qui ont fui, Salut ende Kost*<sup>40</sup> ... ». Ceci est une allusion au diplôme de 1831, qui débutait par « *Nous Sans Courage I...* ». En cela, l'Ordre de 1914 se veut manifestement être la continuité de l'esprit de celui de 1831-1832... dans la même ville !

Après le blanc laissé libre pour y transcrire le nom du récipiendaire, le texte se poursuit avec « ... a été attaqué du microbe appelé *Pépette* ... » qui est un belgicisme<sup>41</sup> signifiant « avoir peur ».

### Croix du Lièvre 1940 [1941]

En 1940, la Croix du Lièvre fut décernée à nouveau mais, cette fois-ci, au niveau national. Elle dénonçait la lâcheté des dignitaires militaires qui avaient abandonné leurs postes trop hâtivement dès le début de l'invasion allemande. Il est, je pense, inutile de décrire les événements de 1940-1945, ils sont encore trop récents et suffisamment connus. La mise en garde « Ordre / Médaille honorifique », mentionnée ci-avant pour la Croix de 1914 s'applique également. Cette médaille honorifique est divisée en classes et non en grades !

L'initiative de la création et de la frappe de cette décoration est due à un ardent patriote, numismate de surcroît, nommé Jef Dillen<sup>42</sup>.



Illustration 13

<sup>40</sup> « *Salut ende kost* » est en vieux flamand et daterait du moyen âge. On rapporte que cette expression renverrait aux dédommagements (frais de voyage, logement, nourriture) des messagers royaux au XV<sup>e</sup> siècle. Lorsque complétée par « *en de wind van achter* » signifie « bon vent ».

<sup>41</sup> Au singulier ; émotion ressentie en prévision d'une douleur ou d'un danger spécifique, généralement accompagnée d'un désir de fuir.

<sup>42</sup> MICHAUX 1972, p. 452.

En ce qui concerne la mention de la ville de Montpellier, on estime que la population, au moment de l'évacuation du territoire belge, passe de 90.000 à 104.000 habitants au début de la guerre conséquence de l'arrivée des réfugiés issus du Nord de la France, d'Alsace-Lorraine, de Belgique et du Luxembourg. La mention de Londres ne mérite aucun commentaire supplémentaire puisqu'il est bien connu que des personnalités politiques, la quasi-totalité du Gouvernement et des institutions traversèrent la Manche dès le début de l'offensive, laissant le roi Léopold III quasiment seul face à l'envahisseur.

Le fait qu'il y ait trois classes pourrait peut-être signifier une attribution à des personnes de rang différents (officier, sous-officier, soldat). En effet, sur le bijou, il y a toujours la gravure un militaire qui fuit.

*« Le 16 mai, l'armée belge doit à son tour décrocher de la ligne « K-W » sans avoir jamais été attaquée pour retraiter de ligne d'eau en ligne d'eau vers l'Escaut, abandonnant ainsi Bruxelles qui tombera dans les mains ennemies le 18 mai. La retraite apparemment sans raison valable (l'enfoncement des lignes et la grande poussée ennemie a eu lieu sur la Haute Meuse, beaucoup plus au sud...) porte un coup fatal au moral des soldats belges, déjà bien ébranlé par la suprématie apparente de la Luftwaffe dans les airs et de l'arme blindée au sol. Les défections vont alors se multiplier essentiellement dans les unités flamandes, malgré quelques beaux faits d'armes ici et là. »<sup>43</sup>*

### **L'atelier de frappe : Maison Mauquoy (Anvers)**

Le soldat en fuite qui apparait au revers du bijou est un de ceux qui figuraient au revers d'une médaille gravée et frappée par Alphonse Mauquoy le 25 mars 1918. C'est ce qui permet de déduire que la croix de l'Ordre du Lièvre 1940 provient du même atelier<sup>44</sup>.

La couleur du ruban (brun sombre) est intentionnellement voulue. L'initiateur J. Dillen, qualifie cette teinte de « bronze Cambronne ». Sa largeur varie de 35 à 40 mm, selon sa disponibilité commerciale de l'époque.

### **Les essais avec MONTPELLIER LONDRES**

D'après Lefébure, une vingtaine de médaille portant MONTPELLIER LONDRES auraient été frappées<sup>45</sup>.

### **Essai en bronze avec erreur de date au droit et croix détournée**



<sup>43</sup> Campagne des 18 jours (La) : une guerre de retard. Op. cit. sur <https://www.belgiumwwii.be/belgique-en-guerre/articles/campagne-des-18-jours-la-une-guerre-de-retard.html>

<sup>44</sup> MICHAUX 1972, p. 453.

<sup>45</sup> NUIJTENS 2004, p. 32.

Cet essai comporte une erreur dans la date qui figure au revers (10-18 mai). J. Dillen s'étant aperçu de son erreur avait alors fait procéder à une nouvelle frappe en corrigeant la date (en 10-28 mai). Ces croix avec l'erreur sont grès rares.

D/ IL COURT PLUS VITE QUE MOI / MONTPELLIER LONDRES / CROIX / DU / LIEVRE / 1940, croix satirique de l'ordre du lièvre, premier essai, croix de guerre sans feuilles de laurier dans les coins. Au centre, dans un médaillon, un lièvre, un parapluie entre les dents dépasse un soldat fuyant, de profil gauche. 10-28 MAI  
R/ Dans un médaillon, un militaire défiguré par la peur, s'enfuit, sans casque, avec une seule chaussure et tenant son fusil par le bout du canon. Dans le ciel, un avion et quelques éclatements d'obus. La légende « décerné aux froussards » est absente

Ruban en coton brun sombre de 39 mm. - 43 x 47 mm. – 23,93 g.

Van Brempt Jacobs type 1

Fig. 18

**1<sup>ère</sup> édition avec erreur dans la date du revers (10-18 mai) – bronze argenté (2<sup>e</sup> classe).**



D/ IL COURT PLUS VITE QUE MOI / MONTPELLIER LONDRES / CROIX / DU / LIEVRE / 1940 ; croix satirique de l'ordre du lièvre, deuxième essai, croix de guerre anglée de lauriers. Au centre, dans un médaillon, un lièvre, un parapluie entre les dents dépasse un soldat fuyant, de profil gauche. 10-18 MAI

R/ Dans un médaillon, un militaire défiguré par la peur, s'enfuit, sans casque, avec une seule chaussure et tenant son fusil par le bout du canon. Dans le ciel, un avion et quelques éclatements d'obus. Sans la dédicace.

Ruban en coton brun sombre de 39 mm - 44 x 47 mm.- 23,76 g.

Van Brempt Jacobs type 2

Fig. 19

Les exemplaires des autres grades pourraient exister.

**Seconde édition avec MONTPELLIER LONDRES et date corrigée 10-28 mai**

Frappé entre le 28 mai 1940 et avril 1941 (reconstitution de l'armée belge en Grand Bretagne aux côtés des alliés)

**1<sup>re</sup> classe – bronze doré**



D/ IL COURT PLUS VITE QUE MOI / MONTPELLIER LONDRES / CROIX / DU / LIEVRE / 1940, croix satirique de l'ordre du lièvre, 1<sup>re</sup> classe, 1<sup>re</sup> édition), croix de guerre anglée de lauriers. Au centre, dans un médaillon, un lièvre, un parapluie entre les dents dépasse un soldat fuyant, de profil gauche.  
 R/ DÉCERNÉ / AUX / FROUSSARDS / 10-28 MAI dans un médaillon, un militaire défiguré par la peur, s'enfuit, sans casque, avec une seule chaussure et tenant son fusil par le bout du canon. Dans le ciel, un avion et quelques éclatements d'obus.

Ruban en coton brun sombre de 39 mm - 44 x 48 mm. – 25,91 g.

Van Brempt Jacobs type 3

Fig. 20

### 2<sup>e</sup> classe – bronze argenté



D/ IL COURT PLUS VITE QUE MOI / MONTPELLIER LONDRES / CROIX / DU / LIEVRE / 1940, croix satirique de l'ordre du lièvre, 1<sup>re</sup> classe, 1<sup>re</sup> édition), croix de guerre anglée de lauriers. Au centre, dans un médaillon, un lièvre, un parapluie entre les dents dépasse un soldat fuyant, de profil gauche.  
 R/ DÉCERNÉ / AUX / FROUSSARDS / 10-28 MAI dans un médaillon, un militaire défiguré par la peur, s'enfuit, sans casque, avec une seule chaussure et tenant son fusil par le bout du canon. Dans le ciel, un avion et quelques éclatements d'obus.

Ruban en coton brun sombre de 39 mm - 44 x 48 mm.

Van Brempt Jacobs type 3

Fig. 21

### 3<sup>e</sup> classe – bronze

D/ IL COURT PLUS VITE QUE MOI / MONTPELLIER LONDRES / CROIX / DU / LIEVRE / 1940, croix satirique de l'ordre du lièvre, 3<sup>e</sup> classe, 1<sup>re</sup> édition, croix de guerre anglée de lauriers. Au centre, dans un médaillon, un lièvre, un parapluie entre les dents dépasse un soldat fuyant, de profil gauche.  
 R/ DÉCERNÉ / AUX / FROUSSARDS / 10-28 MAI, dans un médaillon, un militaire défiguré par la peur, s'enfuit, sans casque, avec une seule chaussure et tenant son fusil par le bout du canon. Dans le ciel, un avion et quelques éclatements d'obus.

Ruban en coton brun sombre de 39 mm

43 x 49 mm. – 24,23 g. - 26,39 g

Van Brempt Jacobs type 3

La collection de Clercq, conservée au Cabinet des Monnaies et des Médailles de la Bibliothèque royale à Bruxelles, contient un exemplaire en laiton de ce type de croix, non patiné et moins soigneusement fini après sciage<sup>46</sup>.

### Refrappes avec MONTPELLIER LONDRES et revers lisse

Ces médailles avec un revers lisse sont des refrappes ultérieures. Nous savons avec certitude que des copies supplémentaires ont été réalisées à deux reprises dans le passé, à la demande de « chercheurs » et de « collectionneurs ». La première fois en 1970<sup>47</sup> et la seconde fois dans les années 1980. Ceci explique immédiatement la nette différence de finition entre les différentes pièces. Elles ont été réalisées avec un revers lisse car le coin du revers n'était pas disponible à l'époque. Il semblerait que les coins des différents revers ne figurent plus dans la collection de coins de la maison Mauquoy-Tramaux<sup>48</sup>.



1940 – Croix de l'Ordre du Lièvre - type avec revers lisse

<sup>46</sup> VAN BREMPT JACOBS 2005, p. 12.

<sup>47</sup> MICHAUX 1973 mars, p. 47.

<sup>48</sup> VAN BREMPT JACOBS 2005, p. 13.

Au centre, dans un médaillon, un lièvre tenant un parapluie devant un soldat courant ; IL COURT PLUS VITE QUE MOI, sur les branches, en haut, sur un phylactère la destination MONTPELLIER LONDRES, sur les côtés et en bas, CROIX DU LIEVRE 1940

Ruban brun sombre a été décoloré par les rayons UV

Bronze patiné - 49,5 x 43 mm

Van Brempt Jacobs type 5

Fig. 22

### Refrappe avec une rosette sur le ruban



Fig. 23

Nuijttens 2004 p. 33

Cette variante se différencie uniquement par la présence d'une rosette sur un ruban d'un autre modèle ; le bijou est du type Van Brempt Jacobs 3. Il s'agit d'une *refrappe* postérieure. Le ruban porte un liseré. Métal et ruban non décrits.

Selon les règles de la phaléristique, la, rosette simple appliquée sur le ruban correspondrait au grade d'Officier. Le bijou est celui du type 3 Van Brempt Jacobs.

Cette *refrappe* de fantaisie aurait été frappée vers 1970-1980 ; elle ne correspond en rien aux canons de l'Ordre. Il pourrait même s'agir d'un amalgame fantaisiste bijou-ruban.

### Troisième édition avec MONTPELLIER seul

Cette modification, avec la suppression du mot LONDRES est due à l'évolution de la situation politique. En effet, à partir du moment où, à travers les émissions radiophoniques en provenance de Londres, on apprit que se constituait une brigade belge pour combattre aux côtés des alliés, la mention LONDRES ne se justifiait plus (avril 1941).

Pour ce type définitif, on connaît les chiffres de frappe<sup>49</sup> :

<sup>49</sup> VAN BREMPT JACOBS 2005, p. 12.

- 2 pièces en bronze doré
- 40 pièces en bronze argenté
- 60 pièces en bronze.

Soit un total de 102 exemplaires diversifiés<sup>50</sup>.

D'après la correspondance échangée, nous apprenons que tous les exemplaires de l'édition définitive étaient déjà épuisés le 7 mai 1941 et que J. Dillen envisageait d'en produire cent autres. Il les ferait estampiller d'un marquage spécial pour les distinguer de la première série. Nous soupçonnons qu'une deuxième série n'a jamais eu lieu, car nous n'avons trouvé aucune croix de lièvre portant un marquage spécial<sup>51</sup>.

### 1<sup>re</sup> classe – bronze doré frappé



D/ IL COURT PLUS VITE QUE MOI / MONTPELLIER / CROIX / DU / LIEVRE / 1940, croix satirique de l'ordre du lièvre, croix de guerre anglée de lauriers. Au centre, dans un médaillon, un lièvre, un parapluie entre les dents dépasse un soldat fuyant, de profil gauche.

R/ DÉCERNÉ / AUX / FROUSSARDS / 10-28 MAI, dans un médaillon, un militaire défiguré par la peur, s'enfuit, sans casque, avec une seule chaussure et tenant son fusil par le bout du canon. Dans le ciel, un avion et quelques éclatements d'obus.

Ruban en coton brun sombre de 39 mm  
43 x 50mm. – 25,64 g.

Van Brempt Jacobs type 4

Fig. 24

### 2<sup>e</sup> classe – bronze argenté frappé

D/ IL COURT PLUS VITE QUE MOI / MONTPELLIER / CROIX / DU / LIEVRE / 1940, croix satirique de l'ordre du lièvre, croix de guerre anglée de lauriers. Au centre, dans un médaillon, un lièvre, un parapluie entre les dents dépasse un soldat fuyant, de profil gauche.

R/ DÉCERNÉ / AUX / FROUSSARDS / 10-28 MAI, dans un médaillon, un militaire défiguré par la peur, s'enfuit, sans casque, avec une seule chaussure et tenant son fusil par le bout du canon. Dans le ciel, un avion et quelques éclatements d'obus.

Ruban en coton brun sombre de 39 mm – 43 x 48 mm. – 25,44 g.

Van Brempt Jacobs type 4

### 3<sup>e</sup> classe – bronze frappé

<sup>50</sup> NUIJTENS 2004, p. 32.

<sup>51</sup> VAN BREMPT JACOBS 2005, p. 12.



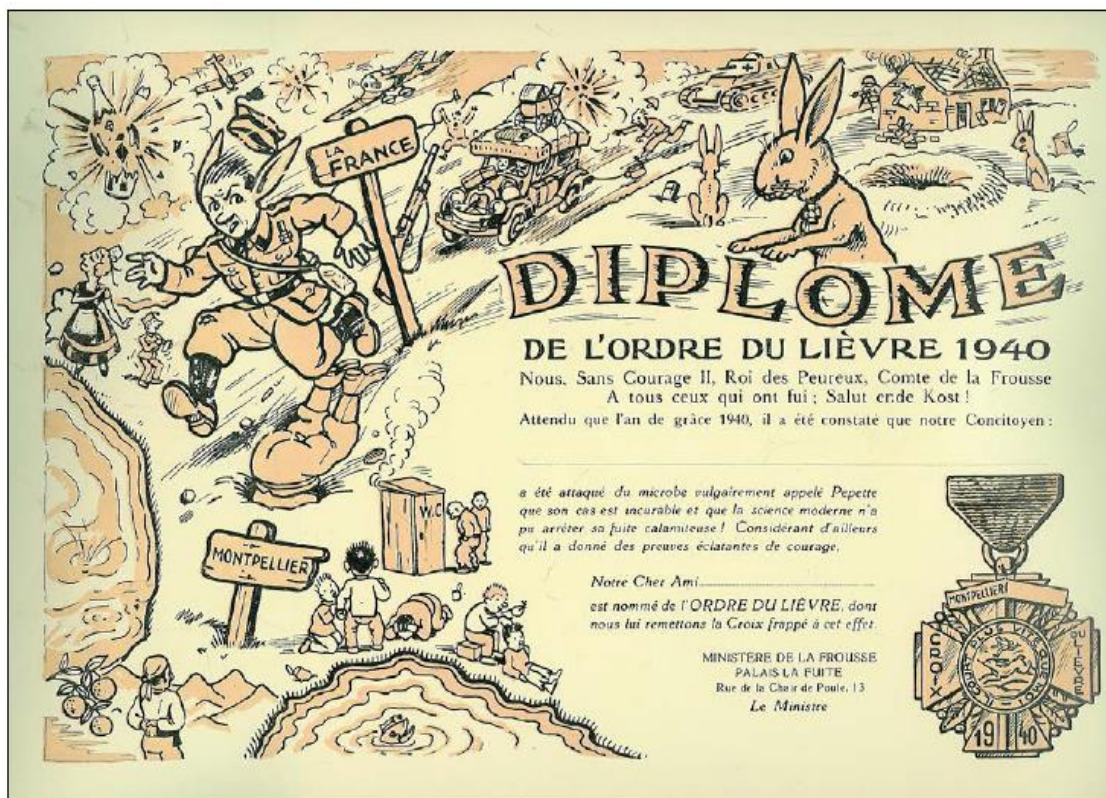
D/ IL COURT PLUS VITE QUE MOI / MONTPELLIER / CROIX / DU / LIEVRE / 1940, croix satirique de l'ordre du lièvre, croix de guerre anglée de lauriers. Au centre, dans un médaillon, un lièvre, un parapluie entre les dents dépasse un soldat fuyant, de profil gauche.

R/ DÉCERNÉ / AUX / FROUSSARDS / 10-28 MAI, dans un médaillon, un militaire défiguré par la peur, s'enfuit, sans casque, avec une seule chaussure et tenant son fusil par le bout du canon. Dans le ciel, un avion et quelques éclatements d'obus.

Ruban en coton brun sombre de 39 mm - 43 x 50 mm. – 24,25 g.

Van Brempt Jacobs type 4

Fig. 25



## Description du diplôme

Une fois encore, nous allons emprunter la description du diplôme à E. Michaux qui excelle dans cette discipline.

*« La croix de l'Ordre du Lièvre 1940 est accompagnée d'un diplôme imprimé en ocre et noir sur papier crème assez mou (323,5 x 247 millimètres) l'impression mesure 269 x 182,5 millimètres.*

*Sur une carte qui schématise la Belgique, la France et le nord de l'Espagne, on voit de droite (en haut) à gauche (en bas), derrière un lièvre cravaté de la croix de l'Ordre et de deux autres lièvres spectateurs, un cratère d'obus devant une maison en ruines, un mitrailleur allemand casqué à sa pièce ; un tank allemand tirant en direction de deux militaires belges en fuite, dont l'un vient de perdre casque et fusil, et d'une voiture automobile de réfugié au-dessus de laquelle éclate un shrapnel, et dont le toit est chargé d'un matelas et d'une voiture d'enfant, tandis que sur les marchepieds, le capot et le pare-chocs avant s'amoncellent des malles et une grande bassine pleine d'ustensiles divers, pour ne rien dire du vase de nuit remorqué au bout d'une corde. Avant de franchir la frontière française, indiquée par un poteau en bois sur lequel on lit France, un soldat belge a jeté son fusil à bouchon tandis que, dans le ciel, un shrapnel éclate entre deux avions allemands dont un Stuka qui lance une torpille en piqué. Ce dernier soldat décoré de la croix de l'Ordre, visiblement au comble de la frayeur, le pantalon troué au genou droit, épouvanté par l'éclatement d'une bouteille de champagne, perd son bonnet de police en courant comme un lièvre dont il a les oreilles, et martèle du pied gauche le biberon qu'il porte en bandoulière. Une balle lui siffle entre les pieds. Un autre soldat, comme un lièvre, s'enfonce à mi-corps dans un terrier. A l'extrême gauche, une Bretonne, en costume traditionnel, coiffée d'un bigouden, se détourne d'un air profondément dédaigneux d'un petit soldat belge, tout tremblant, en train d'écrire une lettre debout. Au nord des Pyrénées, un poteau indicateur en bois montre vers la droite : MONTPELLIER. Dans le Midi, deux soldats attendent leur tour devant un latrine fumante tandis que cinq autres personnages (un militaire prostré la tête en avant, les mains sur le crâne, et quatre civils : un à genoux supplie un autre, debout, de dos ; un autre assis sur une caisse, épouille son compagnon couché sur le dos) peuplent la côte du Golfe du Lion dans lequel s'abat un poisson coiffé d'un bonnet de police belge. Au-delà des Pyrénées, un rameau d'oranger garni de trois fruits, et un Espagnol en costume national, coiffé d'un foulard noué dans la nuque, contemple le spectacle, les mains croisées derrière le dos. A l'extrême droite, la croix de l'Ordre du Lièvre, 3<sup>e</sup> type. »*

*Sous le dessin, au-dessus, en grands caractères ocre : DIPLOME, puis, au-dessus, en noir DE L'ORDRE DU LIEVRE 1940.*

Vient ensuite le texte :

Nous Sans Courage II, Roi des Peureux, Comte de la Frousse

A tous ceux qui ont fui : Salut ende kost !

Attendu qu'en l'an de grâce 1940, il a été constaté que notre concitoyen [ espace libre ] a été attaqué du microbe vulgairement appelé Pépette, que son cas est incurable et que la science moderne n'a pu arrêter sa fuite calamiteuse ! Considérant d'ailleurs qu'il a donné des preuves éclatantes de courage, Notre Cher Ami [ espace libre ] est nommé de l'Ordre du Lièvre (sic), do,t nous lui remettons le croix frappée (sic) à cet effet.

MINISTERE DE LA FROUSSE  
PALAIS DE LA FUITE  
Rue de la Chair de Poule, 13  
Le Ministre

Tout comme pour le diplôme de 1914, le nom de l'artiste nous est inconnu.

A noter que le diplôme porte la dénomination « **DIPLOME DE L'ORDRE DU LIEVRE 1940** » alors que l'Ordre de 1940 ne décerne plus de grades mais distribue des médailles réparties en trois classes (or, argent et bronze) comme pour les médailles honorifiques. C'est une entorse aux règles de la phaléristique. Notons également que la signature apposée est identique à celle du diplôme de 1914.

Il est à remarquer le texte du diplôme porte toujours « **NOUS SANS COURAGE II** » alors qu'on pourrait s'attendre à « **NOUS SANS COURAGE III** » puisqu'il s'agit de la troisième fois que l'Ordre est distribué. Ce n'est vraisemblablement pas une erreur car « **SANS COURAGE I et II** » se rapportaient spécifiquement à la ville d'Anvers et que dans le cas présent il s'agit d'une émission à caractère national.

Le texte du diplôme est de la même veine que ceux des diplômes de l'Ordre en 1914 : « *Nous sans courage II, roi des poltrons, comte de la frousse etc, etc...* ». Des blancs sont laissés libres pour y transcrire la classe et le nom du récipiendaire.

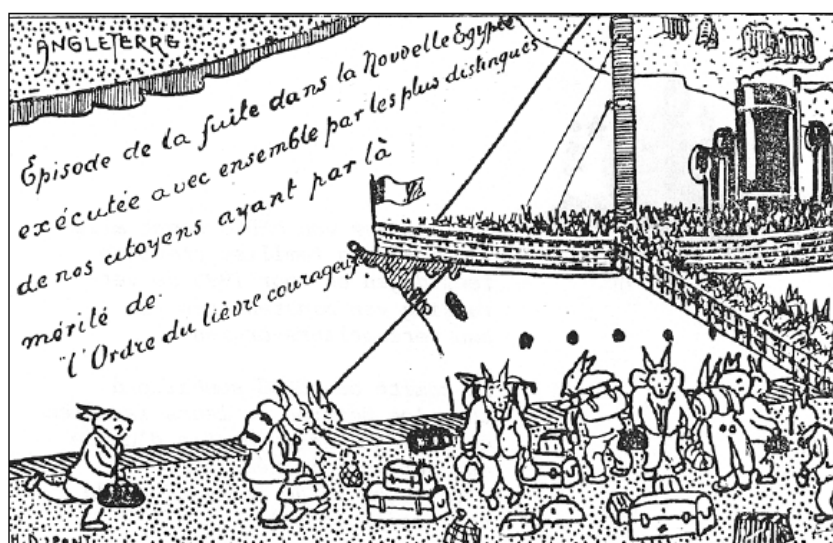
**BELGIQUE. 1940. Croix de l'Ordre du Lièvre. Croix à 4 branches** ornementée de lauriers; dans le médaillon central, un lièvre, portant un parapluie dans son museau, dépasse un soldat fuyant, Comme légende: **IL COURT PLUS VITE QUE MOI** (qui ???, voir le revers). R) 10-28 MAI. DECERNE AUX FROUSSARDS. En médaillon, un militaire défiguré par la peur, s'enfuit, sans casque, avec une chaussure et tenant son fusil par le bout du canon. Dans le ciel, un avion et quelques éclatements d'obus. Ruban brun (couleur chère à cambronne).

626.	— 1 <sup>re</sup> Classe. Doré.	.....	50.—
627.	— 2 <sup>e</sup> Classe. Argenté.	.....	40.—
628.	— 3 <sup>e</sup> Classe. Bronzé.	.....	30.—

Afin qu'il n'y ait aucune équivoque ni parodie possible au sujet de cette décoration satyrique, nous prévenons les amateurs éventuels qui désireraient acheter cette médaille, pour la distribuer à leurs amis ou connaissances ayant droit d'après eux à cette distinction, que cette décoration n'a été recréée que pour suivre la tradition. (Voir l'Ordre du Lièvre de 1830 et 1914).  
Elle ne peut être décernée **QU'AUX MILITAIRES n'ayant pas rempli leur devoir.**  
(Frappé à un petit nombre d'exemplaires).

Dillen J.<sup>52</sup> – Liste de prix avril-juillet – Bruxelles 1941 - Catalogue de vente  
Illustration 15

En 1941, la Croix du Lièvre figure sur la liste de vente de Jef Dillen ; l'Ordre compte toujours trois classes (voir ci-dessus). Il souligne le nombre limité d'exemplaires frappés et le fait que cet insigne ne pouvait être décerné qu'aux militaires n'ayant pas accompli leur devoir.



<sup>52</sup> J. Dillen, engagé dans la résistance dès 1942 fut arrêté par les Allemands et décéda dans un camp de concentration.

Carte postale satirique imprimée en noir sur fond chamois  
Légende : Episode de la fuite dans la Nouvelle Egypte  
exécutée avec ensemble par les plus distingués  
de nos citoyens ayant par là  
mérité de  
l'Ordre du Lièvre courageux  
Illustration 16

Cette carte adaptée pouvait ainsi être envoyée aux décorés de l'Ordre du Lièvre Courageux ! Le verso porte uniquement le texte imprimé suivant : CARTE POSTALE / EDIT. COIN DE WESTENDE / Reproduction réservée

### Epilogue

Après cette dissertation, je paraphraserai les paroles de notre collègue Etienne Michaux. « *Bien qu'elles ne soient pas courantes, les médailles et croix successives de l'Ordre du Lièvre sont des documents numismatiques illustrant quelques pages de notre Histoire nationale. Elles ne semblent pas attirer la convoitise des collectionneurs peut-être parce qu'elles ne sont guère connues. Ces décorations sont issues de l'esprit populaire naturellement plus enclin à stigmatiser la conduite des mauvais citoyens qu'à exalter celle des bons. Si nous avons pu susciter pour ces reliques quelques instants d'attention, nous nous flatterons d'avoir atteint le but, d'ailleurs bien modeste, que nous nous sommes fixés.* »

### Bibliographie

- BELGHAZI S., *La révolution belge à travers les caricatures*, Université du Maine, 2016.
- Bombardement d'Anvers en 1914 sur <https://horizon14-18.eu/siege-d-anvers.html#:~:text=Le%20si%C3%A8ge%20d%27Anvers%20est%20un%20des%20%C3%A9pisodes%20de,d%27Anvers%2C%20du%2028%20septembre%20au%2010%20octobre%201914>.
- DU MONCEAU DE BERGENDAL, *Inventaire de la collection numismatique de la Chambre des Représentants*, Bruxelles 1934.
- EENENS A., *Conspirations militaires de 1831*, tome II, Leipzig 1875.
- GUIOTH J.L., *Histoire numismatique de la révolution belge*, Hasselt 1844.
- GUIOTH, *Histoire numismatique de la révolution belge raisonné des médailles, des jetons et des monnaies*, Hasselt, 1844-1845.
- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Ordre\\_du\\_Lion\\_n%C3%A9erlandais](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ordre_du_Lion_n%C3%A9erlandais)
- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Ordre\\_militaire\\_de\\_Guillaume](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ordre_militaire_de_Guillaume)
- <https://www.belgiumwwii.be/belgique-en-guerre/articles/campagne-des-18-jours-la-une-guerre-de-retard.html>
- L'Ordre du Lièvre 1832 (étude d'une psychose obsidionale)*, dans *Carnets de la Fourragère*, Bruxelles, décembre 1934, 4<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 3, p. 246. Le qualificatif « obsidional » est erroné dans ce contexte.
- La Vie numismatique*, janvier, février et mars 1973.
- LEFEBURE Ch., *La frappe en Belgique occupée*, Bruxelles 1923.
- MEDEC, Genootschap voor de Leer van en het Onderzoek naar de Belgische Eretekens (globe), dossier n<sup>o</sup> 2, 2005. <http://users.skynet.be/medec>.
- MEDEC<sup>53</sup>, *Hazenorde (1830-1914-1940)* – n<sup>o</sup> 19, 20, 21, 22, 23, 24, 28
- MICHAUX E., *L'Ordre du Lièvre 1832-1914-1940*, dans *La Vie numismatique*, janvier 1973, p. 8-16 ; février 1973, p. 26-29 ; mars 1973, p.44-48.
- MICHAUX E., *L'Ordre du Lièvre*, dans *Ordenstunde, Beitrage zur Geschichte der Auszeichnungen*, Nr 42, 1972, p. 443-455.
- NUIJTENS M., De HAZENORDE 1832-1914-1918-190-1945, dans Oms Heen, *Diemaandelijks*, tijdschrift, 57/1, avril-mai-juin 2004, p. 27-34.
- NUIJTENS M., *L'ordre du lièvre 1832-1914-1940*, s.l., 1992

---

<sup>53</sup> MEDEC, Belgische kring voor phaleristiek & medaillistiek / Cercle belge de phaléristique & médaillistique.

- NUIJTENS Marcel, *De Hazenorde 1832, 1914-1918, 1940-1945*, dans *Ons heem*, Jrg. 57 (2004) nr. 2, p. 27-34, Heemkunde Vlaanderen.
- NUIJTENS, M., *De hazenorde 1832-1914-1940 / L'ordre du Lièvre 1832-1914-1940*, dans MEDEC, 1993, 25 p. ; MEDEC, 1994-2, p. 9-10 en MEDEC, 1994-6, p. 19-20 (supplementen).
- RBN 1970, *Mélanges Marcel Hoc*, tome CXVI – 1970 – p. 295-296. Résumé d'une conférence donnée à la Société royale de Numismatique le 8 novembre 1969.
- THONISSEN J.J., *La Belgique sous le règne de Léopold I<sup>er</sup>. Etudes d'histoire contemporaine*, Louvain 1861, chez Vanlinhout et Peeters, 3 tomes, Chap X sur <https://unionisme.be/livre/thonissen-histoire-belgique/chapitre/ordre-de-leopold/>
- TOURNEUR V., *Catalogue des médailles du royaume de Belgique 1830-1847*, Bruxelles 1911.
- TRIPNAUX E., *1831, année du lièvre : une médaille satirique belge face à la critique historique*, sur [https://www.academia.edu/36010533/1831\\_ann%C3%A9e\\_du\\_li%C3%A8vre\\_une\\_m%C3%A9daille\\_satirique\\_belge\\_face\\_%C3%A0\\_la\\_critique\\_historique](https://www.academia.edu/36010533/1831_ann%C3%A9e_du_li%C3%A8vre_une_m%C3%A9daille_satirique_belge_face_%C3%A0_la_critique_historique)
- VAN BREMPT W., JACOBS J. & NUIJTENS M., *De Hazenorde 1832-1914-1940*, dans G.L.O.B.E. (Genootschap voor de Leer van een Onderzoek naar de Belgische Eretekens), 2005.
- VAN BREMPT W., JACOBS J., *De Hazenorde*, dans MEDEC 11, 2005.
- WILMET L., *Carnet de la Fourragère*, 1934, p. 249-252.